

Programme de la Formation

Pathologies des bâtiments modernes et contemporains (des années 50 à nos jours)

2 jours soit 14 heures de formation

14 heures en formation à distance

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
Pathologies des bâtiments modernes et contemporains (des années 50 à nos jours) <u>Date de l'évaluation finale</u> : 4 février 2022	Distanciel synchrone	jeudi 27 janvier 2022, 09h00 - 12h30	Îlot formation - A distance MTP
	Distanciel synchrone	vendredi 28 janvier 2022, 09h00 - 12h30	Îlot formation - A distance MTP
	Distanciel synchrone	jeudi 3 février 2022, 09h00 - 12h30	Îlot formation - A distance MTP
	Distanciel synchrone	vendredi 4 février 2022, 09h00 - 12h30	Îlot formation - A distance MTP

CONTEXTE GÉNÉRAL

Les pathologies du bâtiment sont des problèmes récurrents à l'art de construire depuis des siècles. La transmission des savoirs s'est développée via les manuscrits, les mémoires, les règles de l'Art et finalement, toutes les normes et DTU actuels. Notre métier d'architecte nous confronte à des désordres nécessitant d'en analyser les causes afin de trouver des solutions pertinentes.

Cette formation consiste à passer en revue les principales sources de problèmes pour essayer d'en déterminer la ou les causes en réalisant un diagnostic et proposer une ou des réparations adéquates. Il s'agit donc d'une introduction aux principales pathologies de l'enveloppe du bâtiment construit à partir des années 50 et des aménagements extérieurs.

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

- Identifier les principaux désordres pouvant avoir un impact sur l'enveloppe du bâtiment
- Détecter les causes, les gravités et les conséquences de ces désordres
- Proposer des solutions adaptées

PRISE EN CHARGE

Comment financer sa formation ?

Les formations Ilot formation peuvent bénéficier d'une prise en charge par les fonds de formation.

Vous êtes **salariés d'agence libérale**, OPCOEP (www.opcoep.fr) intervient dans vos demandes de formation dans le cadre du Plan de formation validé par votre employeur

Vous êtes **architecte Libéral**, le FIF PL (www.fifpl.fr) prend en charge vos frais de formation. Il vous faut justifier d'au moins une année complète de cotisations URSSAF.

Vous êtes **dirigeant d'agence**, depuis 2005, vous avez droit à un crédit d'impôt pour dépenses de formation. Vous pouvez télécharger le formulaire sur le site www.impot.gouv.fr N° Cerfa n°12635*04. La déclaration doit être jointe à la déclaration annuelle de résultat déposée par l'entreprise.

Vous êtes **demandeur d'emploi**, Pôle emploi peut attribuer une Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour contribuer au financement des frais pédagogiques. Le choix de la formation doit constituer une étape déterminante avant la reprise d'emploi et sa pertinence être validée par le conseiller Pôle emploi. La demande d'aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.

PUBLIC CIBLE

Architectes, ingénieurs, maîtres d'oeuvre, maîtres d'ouvrage souhaitant avoir une approche généraliste des principales pathologies.

PRÉREQUIS

Répondre au questionnaire proposé par l'intervenant avant le démarrage de la formation.

Prérequis techniques pour les sessions se déroulant à distance

Disposer d'un ordinateur équipé d'une webcam (idéal mais pas indispensable) et d'un micro. Vous pouvez également utiliser un casque micro ou des écouteurs de téléphone.

Ou

D'un smartphone ou tablette. Pour cela, nous vous recommandons de télécharger l'application Zoom pour Android ou IOS.

Connexion internet de qualité et stable pour éviter les coupures intempestives.

Navigateurs compatibles et mis à jour : de préférence Chrome, Firefox ou Safari pour un meilleur usage de Zoom et de notre plateforme de formation à distance Moodle.

Privilégier un environnement calme, isolé des bruits.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Pour les personnes en situation de handicap

En cas de besoins spécifiques, contactez notre **référente handicap** :

Elsa DUCUING

contact@ilotformation.com

05 62 86 16 33

Evaluation de la formation

Au démarrage de la formation, les participants rempliront une feuille d'émargement, preuve de leur présence.

En fin de formation, une enquête qualitative sera remplie par les stagiaires afin d'évaluer si la formation a répondu à leurs besoins.

Une attestation de formation leur sera délivrée par courrier à l'issue du stage.

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module

Pathologies des bâtiments modernes et contemporains (des années 50 à nos jours)

2 jours soit 14 heures de formation

14 heures en formation à distance

Modalité d'apprentissages : Distanciel synchrone

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique	Dates	Lieux
Distanciel synchrone	jeudi 27 janvier 2022, 09h00 - 12h30	Îlot formation - A distance MTP
Distanciel synchrone	vendredi 28 janvier 2022, 09h00 - 12h30	Îlot formation - A distance MTP
Distanciel synchrone	jeudi 3 février 2022, 09h00 - 12h30	Îlot formation - A distance MTP
Distanciel synchrone	vendredi 4 février 2022, 09h00 - 12h30	Îlot formation - A distance MTP

Date de l'évaluation finale : 4 février 2022

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Identifier les principaux désordres pouvant avoir un impact sur l'enveloppe du bâtiment
- Détecter les causes, les gravités et les conséquences de ces désordres
- Proposer des solutions adaptées

FORMATEUR(S)

PHILIPPARIE Philippe - Ingénieur expert

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Equipements et supports pédagogiques

L'association Ilot formation dispose d'une salle de formation et d'outils pédagogiques (Un vidéo projecteur, un écran, un paperboard, un PC portable, une télévision, un magnétoscope et un lecteur DVD).

Les questionnaires de positionnement sont diffusés par des outils numériques de type Kahoot que les participants pourront remplir en direct depuis leur smartphone.

Un support papier de formation « guide-stagiaire » reprenant de manière synthétique l'essentiel des apports théoriques de la formation sera distribué par le formateur aux participants lors de la formation ou sera mis à disposition sur notre plateforme e-learning. Les participants pourront également retrouver tout au long de la formation, toutes les ressources documentaires téléchargeables et tous les supports de formation mis en œuvre pour chaque module (documents, Powerpoint, bibliographie, sitographie...) sur notre plateforme e-learning.

Modalités pédagogiques

Les méthodes pédagogiques et les supports que nous proposons vont permettre une approche concrète et dynamique de la formation. Nous privilégions une pédagogie active, basée sur une approche socio-constructiviste qui favorisera les interactions sociales de travail. Pour cela, nous proposons des études de cas et des mises en situation visant à simuler des situations les plus proches de leur réalité professionnelle. En outre, ces travaux de groupe visent à favoriser les échanges expérientiels entre apprenants.

PROGRAMME

Jour 1

Introduction

Tour de table : présentation des participants, recueil des attentes par rapport à la formation
Présentation des objectifs et du déroulé de la journée de formation
Sinistralités et réglementations

Les sols et les fondations

Prévention des pathologies venant des sols
Les pathologies des fondations

Les murs et la structure

Pathologies des murs en fonction des systèmes constructifs (fissures, épaufrures et autres)
Pathologies liées à l'eau (infiltration, remontées capillaires, condensation)
Pathologies des façades
Etude de cas n°1 : Identification de désordres à partir d'une expertise de maison individuelle

Jour 2

Etude de cas n°2 : Identification des phénomènes de condensation à travers différentes parois

Les charpentes-couvertures et étanchéité

Les pathologies de la charpente (traditionnelle, industrielle et lamellé-collé)
Les pathologies des couvertures : désordres liés à la mise en œuvre et désordres aux matériaux
Les pathologies des toitures terrasse

Les menuiseries extérieures

Les pathologies des menuiseries extérieures (condensation, infiltration d'air, liaison au bâti...)

VRD

Les pathologies des VRD (végétation, tranchées, aménagements extérieurs)
Assainissement autonome
Piscines

Clôture de la session

QCM (session à distance uniquement)

